

# AFFERMER

(export du DFSM au 10/06/2026 à 10:49)

---

var AFERMER

## [1] AFFERMER Médecine - Chirurgie

verbe trans.

Étymologie FEW XXIV 251b : affirmare

Définition

Fixer, attacher fermement, en parlant des lèvres d'une plaie.

### Citations

- La maniere de traire le[s] os qui sont a traire des fixures ou des plaies qui ne sont pas penetrantes, des queles l'une levre est eslevee ou les .2., ou des queles l'une leivre est esmouvable, et ne voit pas qu'elle puisse estre affermee, quar par aventure elle est estrangee de porreture ou de l'air et est poi aerdante Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, t.1, chap. 1016, p. 239.*

## [2] **AFFERMER** Médecine - Médecine

verbe trans.

Étymologie FEW XXIV 251b : affirmare

Définition Rendre plus vigoureux, renforcer, en parlant du corps ou d'un membre\* du corps.

### Notes

- syn ENFORCER

### Citations

- ...Aussi on treuve en luy [le coeur] un os cartillagineux a le affermer et enforcer.  
Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. I, doct. 2, chap. 5.*
- Kar bon odor veraïement / Est a alme norissement, / E, quant l'alme serra refet / E afermee e mis en het, / Le cors tut en reforcera / E le queor s'en joïssera, / E le sanc es veines cura / Pur la leesce ke l'alme a.  
Pierre d'Abernum, *Secret des Secrets, ca 1270, v. 1670-1677.*

## [3] **AFFERMER** Médecine - Médecine

verbe trans.

Étymologie FEW XXIV 251b : affirmare

Définition

Consolidé, fixé, installé fermement dans le membre\* ou le corps, en parlant d'un spasme\*.

### Notes

- Note encyclopédique

Participe passé en emploi adjectival.

### Citations

- La .1. : tout spasme affermé ou membre particulier, si comme ou piè, etc., ou en tout le cors, et endurci, n'est pas curé.  
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, t.2, chap. 1290, p. 12.*
- [...] pour ce que plus fieble chose est defendre le membre navré ou blecié, etc. de spasme, enciez qu'il soit affermé, que labourer environ icelui, qui est ja spasmé, par doutouse medecine.  
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, t.2, chap. 1287, p. 11.*